

OCTOBRE
2006

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 37

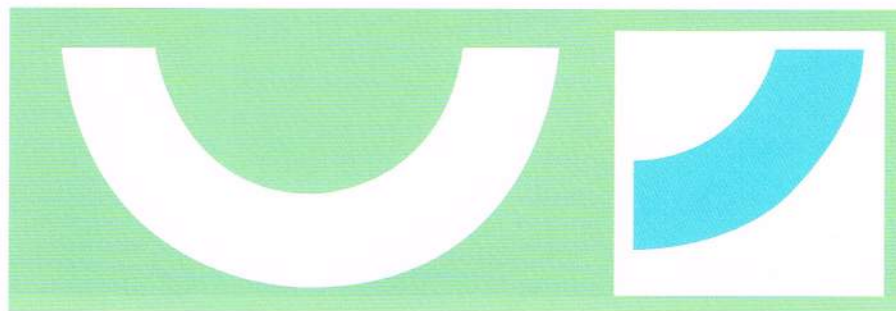
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

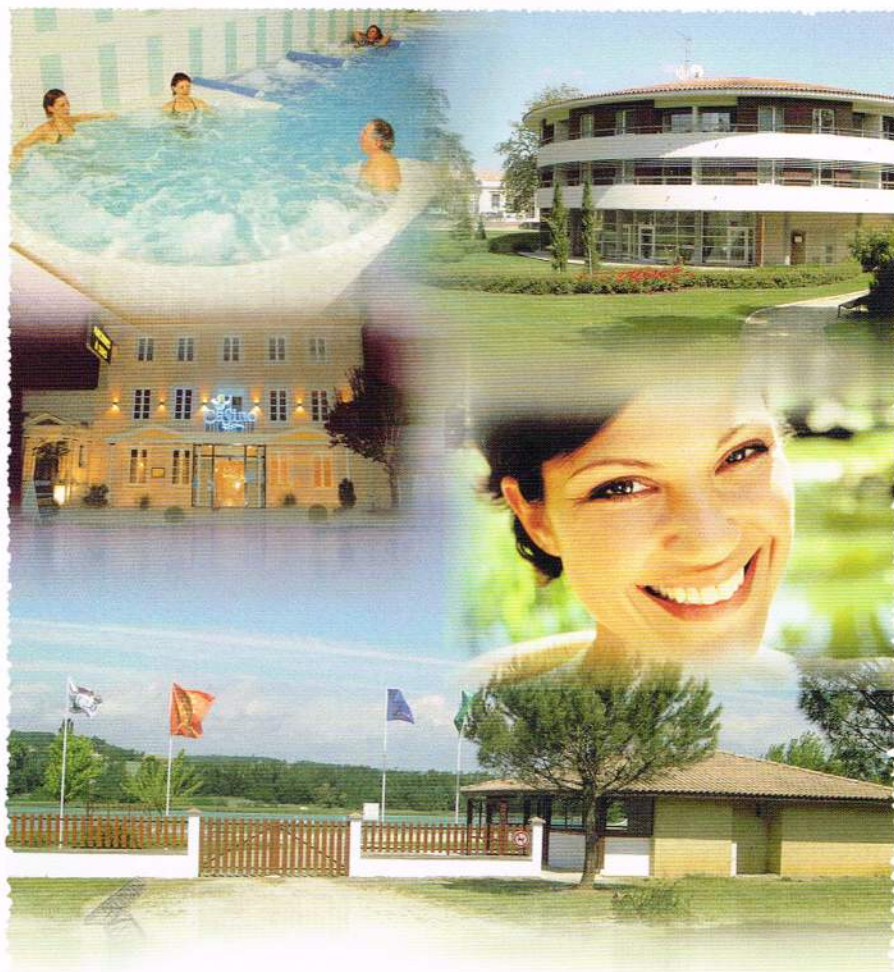
Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

- page 1 :
Le Mot du Maire
- page 2 :
Travaux du Conseil Municipal
- page 5 :
Travaux des commissions
- page 8 :
Dossier :
Eglise du Vieux Castéra
- page 12 :
Echos de la vie associative
- page 20 :
Calendrier des manifestations



Le Mot du Maire

Le mois de septembre est déjà le moment des premiers bilans de l'année : bilan de l'activité estivale mais aussi bilan des travaux terminés ou en cours.

La saison touristique 2006 paraît, d'après les premières informations, contrastée : fréquentation médiocre début juillet, puis importante jusqu'à fin août : satisfaction en ce qui concerne les animations de l'été (festival des sapeurs pompiers – fête gasconne – foire à la brocante – fête locale – festival de théâtre – marché du dimanche matin) tant au niveau de la rigueur de l'organisation que dans la qualité des spectacles. Merci aux bénévoles, colonne vertébrale de ces activités.

Malheureusement, nous avons eu à déplorer à plusieurs reprises des dégradations gratuites probablement par des individus plus bêtes que méchants mais ces incidents créent une ambiance désagréable de suspicion et d'angoisse.

En ce qui concerne les travaux, un important chantier d'assainissement avec reprise des canalisations dans l'ancien lit de l'Auloue et réfection du poste de relevage est achevé depuis quelques jours.

Prochainement début des travaux de la nouvelle école maternelle (3 classes) sur le terrain, hors d'eau, derrière les vestiaires du foot. Cette construction a été rendue inévitable en raison de l'impossibilité d'agrandir l'école existante située en zone inondable. La fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire 2007 avec un montant global estimé à environ 820 000 € TTC. Une étude est en cours pour l'aménagement de l'accès, en particulier mise en sécurité du chemin entre la cantine et la nouvelle école.

La multiplication des travaux et des investissements prévus : maison de retraite, village de vacance, lotissements etc...) pose un problème complexe d'organisation des réseaux (eau – assainissement – électricité) et d'aménagement urbain. N'ayant pas de moyens techniques adaptés nous avons demandé à la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement) de réaliser un plan d'aménagement d'ensemble (P.A.E.). Celui-ci détermine et organise tous les investissements communaux nécessaires à la viabilisation des terrains constructibles. Cette vision d'ensemble permettra d'éviter les « doublons » et de répondre rapidement et efficacement aux investisseurs.

Enfin j'aimerais soutenir l'action, combien difficile, de Danièle MAZA pour la réhabilitation de l'Eglise du Vieux Castéra inscrite aux monuments historiques. Le projet soutenu par la Région, le Département, la commune et la Fondation du Patrimoine prend forme et fait espérer... j'invite tous les castérois intéressés par la sauvegarde de notre patrimoine à prendre contact avec Danièle Maza.

Je profite de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux castérois et vous rappeler que je me tiens à votre disposition à la mairie tous les jours, sauf le vendredi, de 14 h 30 à 16 heures. Il est cependant préférable de prendre rendez-vous.

Pierre ESPIET

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Emprunt pour travaux d'assainissement :

Trois organismes ont été contactés pour le financement des travaux d'assainissement dans l'ancien lit de l'Auloue :

- Le Crédit Agricole propose un prêt de 60 000 € au taux fixe de 3,68 % avec une annuité de 4 251,40 €.
- Le Crédit Local de France au taux de 4,26 %, pour une annuité de 4 517,51 €.
- La Caisse d'Epargne au taux de 3,70 % pour une annuité de 4 298,42 €.

Le Crédit Agricole est retenu à l'unanimité.

Le Conseil Général attribut une subvention à hauteur de 25% du montant total hors taxe des travaux.

L'agence Adour - Garonne accorde une avance remboursable sur 15 ans, sans intérêt, d'un montant de 57 000 €, ainsi qu'une subvention d'un montant de 38 000 €.

Portage des repas à domicile :

Lors de la réunion du 26 avril 2006, le Maire de Valence sur Baïse fait part des difficultés rencontrées par le CCAS local pour boucler le budget du service de portage des repas à domicile.

Afin de résoudre ce problème, il est demandé une participation des communes du canton à hauteur de 1 € par habitant.

Le Conseil Municipal de Castéra-Verduzan réuni le 16 juin 2006, a rejeté cette solution et propose que le coût réel des repas soit facturé aux bénéficiaires. A charge pour chaque commune de venir en aide à ses usagers qui le nécessitent.

Travaux d'éclairage terrain de Football :

La deuxième tranche des travaux d'éclairage de cette zone d'activité s'élève à 77 689,77 €.

- La participation du Conseil général s'élève à 19 487,40 €.
- La participation du Syndicat d'Electrification s'élève à 8 235 €.
- La participation de la Commune s'élève à 49 967,37 €.

La décision de démarrer ces travaux est prise à l'unanimité.

Itinéraires de promenades et randonnées :

Le Conseil Municipal donne son accord à l'inscription au P.D.I.P.R. (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées), des modifications apportées par la nouvelle cartographie, qui actualise l'édition de 1986.

Projet de déchetterie :

Jean-François Knepper a organisé une nouvelle réunion des Maires du Canton, afin de finaliser le projet de déchetterie et de définir son lieu d'implantation. Le Maire de Valence réaffirme son souhait de voir la future déchetterie implantée sur sa Commune et propose la mise à disposition d'un terrain situé en bordure de la route départementale, à la sortie du village en direction d'Ayguetinte. Cette proposition a été confirmée par courrier au SICTOM de Condom.

Nouveaux horaires de La Poste :

Le Conseil Municipal prend connaissance des nouveaux horaires d'ouverture, aménagés en rapport avec les nouveaux horaires de départ du courrier :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30
Le samedi : 9h - 12h

Acquisition de matériel :

A la demande des associations, 200 chaises ont été achetées pour un montant de 3 636 € HT.

Sur demande du club de football et après étude de trois devis pour l'acquisition d'une traceuse de délimitation du terrain, la proposition de la société Casals est retenue pour un montant de 383 €.

Etude du Plan d'Aménagement d'Ensemble :

La D.D.E. est chargée d'effectuer une étude sur les besoins futurs du village en réseaux et voiries, en fonction des projets qui s'annoncent et des perspectives d'avenir. Cette étude prospective permettra de mettre en place un développement logique et homogène des structures urbaines ainsi que de prévoir leur financement dans les meilleures conditions pour la collectivité. Le coût de cette étude est de 10 060 €. Ce projet est adopté à l'unanimité.

Info...
L'assistante sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72

Création d'un poste d'agent technique :

Pascal Lagarde ayant été reçu à son examen professionnel d'agent technique, le tableau des effectifs a été modifié. Le Conseil Municipal accepte donc de créer un poste d'agent technique et de supprimer un poste d'agent des services techniques.

Base de Loisirs :

Pratiquement chaque nuit, la base de loisirs subit des dégradations. Le Conseil Municipal a pris un Arrêté Municipal interdisant l'accès au lac de 23h à 8h. D'autre part, un devis a été demandé à l'Entreprise d'Electricité Biaute, en vue d'installer deux projecteurs éclairant la plage. Le devis s'élève à 874,27 € TTC. Le projet est adopté à l'unanimité.

Syndicat d'Electrification du Gers :

La redevance pour occupation du domaine public de la Commune par les réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, n'a pas été réactualisée depuis plusieurs années. Un décret du 26 mars 2002 permet de modifier cette redevance. En conséquence, il est proposé de fixer son montant au taux maximum de 7,69 %. Ce montant pourra être revalorisé automatiquement chaque année. Adoption à l'unanimité.

Devis sécurité pour la fête :

Lors du vote des subventions aux associations, le Conseil Municipal avait décidé de ne pas augmenter celle du Foyer, mais de prendre en charge les frais de gardiennage durant la fête locale. Le devis proposé par la société Flag est retenu pour un montant de 1 824 €.

Vente d'un terrain communal :

La parcelle WK 14 d'une superficie de 1 255 m², ancien chemin rural déclassé et propriété de la Commune, est enclavée dans la propriété de Monsieur Mac Innes à Nabeau. Le Conseil municipal accepte de lui vendre pour le prix de 1 € le m².

Mme ZUMALACARREGUI, Assistante sociale de la caisse de Mutualité Sociale Agricole (Canton de Valence et Condom), tient sa permanence le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 à l'antenne MSA de Condom, 6 avenue de l'Armagnac.

Tel.: 05 62 68 39 10

TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Lac – Base de Loisirs :

Le 10 mai 2006 s'est tenue la réunion d'avant saison estivale en présence des élus, membres de la commission et des responsables techniques.

Le budget prévisionnel est tout d'abord étudié poste par poste. Les tarifs des entrées sont légèrement réévalués (adultes: 2,30€; enfants: 1,30€), les prix des consommations à la buvette ne sont pas modifiés. Les dépenses de personnel sont maintenues à un niveau très raisonnable comparable à celui de 2005.

L'ensemble des enfants fréquentant l'école de Castéra ainsi que les adolescents participant à l'opération été jeunes bénéficient d'une entrée gratuite à la base de loisirs pour la saison.

Le point est fait ensuite sur les travaux d'entretien réalisés et à finaliser.

Des animations nouvelles sont envisagées, notamment en soirée une à deux fois par semaine.

Affaires scolaires :

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions matérielles et sans problème majeur. L'école possède toujours 3 classes de maternelle et 3 en élémentaire.

Les enseignants en place l'an dernier sont restés sur leur poste. On obtient ainsi la configuration suivante avec les effectifs suivants.

- Petite Section Maternelle : **MONPEAT Nadine** : 18 élèves
- Moyenne Section Maternelle : **ARILLA Dominique** : 23 élèves
- Grande Section Maternelle et CP:
DHALLUIN-GHILBERT Nathalie : 21 élèves
- CP et CE1 : **GAY Philippe** (Directeur) : 21 élèves
- CE1 et CE2 : **HOURRIEZ Joëlle** : 22 élèves
- CM1 et CM2 : **BUDIN Odile** : 26 élèves

Cette année un titulaire remplaçant est encore basé sur notre école. Il s'agit de **M. François MARCHESIN**.

Une décharge de direction d'une journée est confiée à **Estelle ABAZIOU**.

Un emploi vie scolaire (EVS) a été octroyé à notre école pour soulager le travail des enseignants dans des tâches administratives et matérielles, de surveillance et d'encadrement lors de sorties scolaires.

Eau et assainissement:

Sur les deux bulletins précédents, nous avons évoqué l'aménagement du réseau d'assainissement dans l'ancien lit de l'Auloue. Le vieux réseau, vétuste et détérioré, présentait donc un manque d'étanchéité et un certain risque pour la nappe thermique située à proximité immédiate.

Toutes les précautions furent prises par les services de la DDAF et l'entreprise SOTRASO afin que le chantier se déroule dans les meilleures conditions.

Devant la perspective de nouvelles constructions il fallut également agrandir la station de refoulement des eaux usées: de nouvelles pompes alternées furent installées et la capacité du poste fut considérablement augmentée.

Les travaux ont connu un certain retard. Effectivement l'entreprise sous-traitante ACCHINI chargée de la réalisation de la station de refoulement connut quelques problèmes dans l'acheminement des composants du poste. La construction fut donc décalée de plus d'un mois.

Les pompes déjà en place furent également détériorées par du gravier suite à une forte arrivée d'eau sur le chantier après un orage important fin mai. La réparation et l'hydro curage furent pris en charge par la société SOTRASO responsable de l'incident (négligence dans la fermeture d'un tampon étanche).

La location d'une nouvelle pompe de remplacement dans le poste de refoulement fut à la charge de la société ACCHINI en compensation des indemnités de retard qu'elle aurait dû verser.

La société FLYGT a fourni les nouvelles pompes qui, de part une puissance supérieure aux anciennes, nécessitèrent une modification du compteur EDF (triphase 20 A) ainsi que le système de vannes et de sécurité.

Le bâtiment du poste est terminé, clôturé, tous les branchements sont réalisés ainsi que ceux qui partent de chez les abonnés. La mise en fonctionnement du nouveau réseau est effectuée après des derniers tests et un passage de caméra dans les canalisations qui dénota une parfaite étanchéité.

Enfin le lit bétonné va être repris par la SOTRASO pour achever ce chantier délicat car il fut détérioré avec le passage d'engins. Tout le monde est donc très satisfait de cette réalisation et notamment le service technique qui pourra travailler dans de bien meilleures conditions

On peut enfin rappeler le montant des travaux : 175 077 € HT

Subventions : - Conseil Général 25% du HT

-Agence Adour Garonne 38 000 € et avance à taux zéro de 57 000€

Info...

Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

Tél. : 05.62.68.13.11



Numéros Utiles

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

En cas d'Urgences : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

L'ÉGLISE DU " VIEUX CASTÉRA " :



SAUVEGARDE ET RESTAURATION DE L'ÉGLISE DU VIEUX-CASTÉRA

Notre commune possède quelques richesses patrimoniales et architecturales, parmi lesquelles on peut citer la Croix de Verduzan, la borne des Templiers ou l'église du Vieux-Castéra.

Cette dernière, est le fleuron du vieux village, pour lequel Danièle Maza s'est beaucoup investie. Sa pugnacité et son engagement permettent aujourd'hui à notre village d'envisager des perspectives intéressantes, pour la restauration de cet édifice. Si le projet abouti définitivement on peut en effet imaginer que dans un futur proche, tout le hameau pourrait bénéficier de ce souffle nouveau.

C'est dans le cadre des journées « Gascogne et Traditions », qu'a été signé la convention entre la Municipalité et la **Fondation du Patrimoine**, pour la sauvegarde et la restauration de l'église du Vieux-Castéra. (Photo n°1 page 10)

Cette église du XIIIème siècle, inscrite depuis le 31 mai 1927 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est selon Maître Tajan, architecte en charge du projet, un véritable bijou. Il précise : « C'est un édifice simple, mais intéressant car non modifié et qui a conservé un certain nombre d'éléments qui n'existent pas dans d'autres édifices religieux de même époque, comme le pavement et les niches à lumières. ». La voûte de la chapelle qui lui a été adjointe au XIVème siècle s'est effondrée, mais heureusement, les pierres et notamment la clé de voûte ont été sauvées et récupérées, (grâce à la paille qui avait été entreposées là !). (Photos n°2, 3 et 4 page 10 et 11)

Le montant global de la restauration est estimé à 640 000 € HT. L'opération est subventionnée à hauteur de 20% par la D.R.A.C. (Délégation Régionale aux Affaires Culturelles), 10% par le Conseil Régional, et 10% par la Commune. Le solde de 50% reste donc à financer par souscription.

C'est à ce titre qu'intervient la **Fondation du Patrimoine**, qui se propose de soutenir la collecte des 370 000 € manquant encore au financement. Les bons de souscription qu'elle émet ouvrent droit à 60% de réduction d'impôts pour les entreprises et 66% pour les particuliers. Mais la Fondation croule sous les dossiers et la seule validation du projet ne suffira pas.

Ainsi, pour que l'énergie dépensée jusqu'ici ne reste pas lettre morte, il faut dès à présent aller chercher un soutien financier auprès des particuliers, mais aussi auprès du monde des entreprises, qui pour certaines s'intéressent au mécénat et disposent de moyens conséquents.

C'est pourquoi nous allons, dès les prochains jours, réactiver l'Association « des Amis du Vieux-Castéra », dans le but de soutenir cette collecte. Il s'agira pour ses membres :

- De fédérer les structures locales de protection du patrimoine, comme la Société Archéologique du Gers.
- D'organiser des manifestations de soutien au projet, ou de participer à des animations en rapport avec nos objectifs.

- De solliciter le soutien de personnes connues ou reconnues pour leur engagement dans la préservation du patrimoine.
- De démarcher des entreprises et des grands groupes industriels.

Mais avant de poursuivre cette aventure, il faut encore une fois saluer le travail de Danièle Maza, qui n'a pas compté ses efforts pour :

- Convaincre le Conseil Municipal du bien fondé de ce projet
- Trouver un architecte et suivre l'avancement du dossier,
- Convaincre la D.R.A.C. de soutenir le projet,
- Convaincre la Fondation du Patrimoine,
- Organiser la signature de la convention de partenariat et lancer la souscription.

Merci encore à Danièle et rendez-vous à tous les Castérois pour l'inauguration de ce site qui sera bientôt, n'en doutons pas, un détour apprécié des amateurs de vieilles pierres et des randonneurs qui suivent le G.R. « Cœur de Gascogne ».

Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...

À l'initiative du club du Beau Soleil, un panneau d'informations locales vient d'être installé sur la façade de l'Office de Tourisme.

Les adhérents du club y trouveront tous renseignements utiles, mais ce panneau est aussi à disposition des autres associations, qui disposeront là, d'un nouvel outil de communication.

A. C. A. D.

Association Cantonale d'Aide à Domicile
13, avenue des Thermes - 32410 Castéra - Verduzan

Nous sommes à votre disposition pour vous donner des informations sur la possibilité de bénéficier des services d'une Aide à Domicile.

Selon votre degré d'autonomie et votre situation financière votre caisse de retraite (CRAM, MSA, AVA. ...) peut vous accorder l'intervention d'une Aide à Domicile. Dans certains cas, c'est le Conseil Général qui intervient pour l'attribution de l'Aide Sociale ou de l'APA.

Permanences : Lundi : 13 h 30 / 17 h 30 Mardi : 8 h 30 / 12 h 30

Mercredi: 13 h 30 / 18 h 00 Jeudi: 13 h 30 / 18 h 00 Vendredi: 8 h 30 / 12 h 30

Tél. 05 62 68 15 75 Fax. 05 62 28 70 86 Courriel: aidesmenageres@wanadoo.fr



Photo n°1
Photo n°2





Photo n° 3

Photo n° 4



ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Foyer des jeunes :

La saison 2006, s'achève avec le Festival de théâtre de la Petite Pierre. Comme l'année passée, la saison a été riche en événements, avec les concerts, les concours de pétanque, de quille et de palet gascon.

Notre repas/concert du 14 juillet s'avère être un événement très apprécié par les castérois.

Nous voulons mettre aussi l'accent sur l'harmonie qui a régné avec les autres associations, afin de travailler ensemble (Festif' pompier, journées Gasconnes, foot, basket, musicoli etc...). Ce vent nouveau est très prometteur pour les années futures et pour le grand plaisir des castérois.

Notre plus grand événement restera la fête, avec la venue de DJ CORTI qui nous a permis d'avoir une fréquentation importante, ainsi que les vachettes du dimanche après-midi.

Pour terminer c'est une belle saison qui s'achève, et nous tenons à remercier tous les bénévoles de toutes générations, de près ou de loin, dans l'ombre ou la lumière, qui nous ont aidé à réussir cette saison.

Merci à tous



Centre d'Incendie et de Secours :

L'activité estivale des sapeurs-pompiers a été intense pour les soldats du feu avec une trentaine d'interventions réparties sur les deux mois d'été. Ce qui porte, en début de septembre, à 60 le nombre de sorties réalisé depuis le début de l'année. Une activité donc soutenue durant l'été qui a mis l'effectif du centre de secours à contribution. Malgré tout cette activité s'inscrit dans le nombre habituel, avec pour cette année un nombre plus important de sorties durant l'été que les autres années.

Vous avez pu vous rendre compte, si vous avez eu des hyménoptères à votre domicile et si vous avez fait appel aux sapeurs-pompiers, que notre direction vous avait aiguillé vers un service privé. Ceci s'inscrit dans une démarche voulue par les membres du Conseil d'Administration des Services d'Incendie et de Secours. Nous n'assurons plus l'urgence absolue.

Autre gros dossier en cours, la mise en œuvre de la convention tripartite regroupant le SAMU, les ambulanciers privés et le SDIS. Là aussi un suivi a lieu pour les engagements de chaque partie et notamment les lieux d'interventions mais aussi que les natures des secours, en outre, soient adaptés en fonction du type d'interventions.

A ce jour quelques adaptations et réglages sont en cours pour assurer au mieux la mise en œuvre parfaite de cette convention.

Côté matériel un nouveau poste de commandement sera livré en principe avant la fin de l'année.

Mais le gros dossier reste toujours le volet formation des personnels. Avec maintenant un effectif stabilisé à 23 sapeurs-pompiers et une moyenne d'âge aux alentours de 35 ans, le centre a fait pour cette année 2006 une pause dans le recrutement. Ceci étant nous travaillons à étoffé l'encadrement en donnant la possibilité à certains de monter en grade. Cela a été le cas pour **Ludovic Devalle** et **Cheick Tabti** qui ont réussi à brio leur concours de sergent. Félicitations à eux. Cette réussite donne plus d'assise au centre et surtout une meilleure qualité. Bien sûr il ne faut pas oublier les autres sapeurs-pompiers qui ont obtenu leurs validations à toutes les formations de l'année. L'année de formation n'est pas encore terminée puisque d'autres stages sont prévus dans les deux derniers mois.

Des stages de secourisme (AFPS) sont prévus avant la fin de l'année, alors si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire auprès des sapeurs-pompiers du centre.

Amicale des Sapeurs Pompiers :

Le volet associatif est très important chez les sapeurs-pompiers, ici à Castéra.

Les amicalistes, sous l'égide de Mariane Sabaté la présidente, ont organisé au mois de mai le championnat départemental de pétanque des sapeurs-pompiers. Cette journée s'est déroulée dans le magnifique cadre de l'hippodrome. 59 équipes venues de tout le département se sont affrontées. Une parfaite organisation ou l'amicale assurait toute la logistique restauration, buvette, cadrage, petit déjeuner, etc...

Au mois de juillet ce fut la traditionnelle journée portes ouvertes qui connue elle aussi son succès habituel. Deux activités importantes pour l'amicale qui peut ainsi jouer pleinement son rôle auprès de ses membres. Les prochaines organisations seront l'arbre de Noël, la Sainte Barbe précédé dans quelques semaines par la tournée des calendriers.

Les membres de l'amicale vous remercient par avance de l'accueil que vous leur réservez. C'est toujours un moment fort de convivialité pour vos sapeurs que ces rencontres à vos domiciles.

Pour tout savoir sur Castéra visitez donc le site
Internet :

www.castéra-verduzan.com



Festif' Pompier Castéra :

Après une année difficile en 2005, les membres du FESTIF' POMPIER CASTERA, voulaient prouvés que ce festival de musique sapeur-pompier était viable.

L'édition 2006 leur a donnée raison puisque c'est à l'équilibre financier et même avec un léger bénéfice que l'exercice sera clôturé. Malgré un temps exécrable le public a quand même répondu présent notamment le samedi soir pour la venue du groupe Sangria Gratuite. Malgré ces caprices de la météo et la coupe du monde (vendredi soir avec France Togo) la fréquentation est en hausse constante. La qualité musicale, la diversité dans la programmation et d'autres points forts ont donné à cette édition 2006 un tournant important dans la pérennisation de ce rendez-vous.

Parmi tous les aspects positifs de cette année il y aura incontestablement le partenariat mis en place avec le Foyer des Jeunes. Cela a permis de bénéficier de ressources supplémentaires indispensables à l'équilibre financier d'un tel rendez-vous. Nous tenons à remercier Jacques Portal et son équipe d'avoir compris notre démarche. Car si les formations ne prennent pas de cachet les frais de déplacements sont assez importants.

Le nombre des partenaires privés qui vient s'ajouter à celui des collectivités est aussi en hausse ce qui démontre une certaine confiance de la part de partenaires.

Au-delà de cet aspect purement financier des amorces de réflexion ont été menées avec tous les partenaires économiques de la commune pour dynamiser ce festival. Plusieurs pistes de travail ont été évoquées et de nouvelles rencontres auront lieu pour les concrétiser. Car l'objectif commun est d'amener toujours plus de monde pour faire découvrir notre commune et c'est par un travail collectif que nous y arriverons et le festival de musique peut être l'un des ses leviers.

Même si cette année 2006 donne beaucoup d'espairs aux organisateurs, ils savent que la route sera encore longue et qu'il faudra encore du travail et beaucoup d'heures sur le terrain pour asseoir définitivement ce rendez-vous.

Le FESTIF' POMPIER CASTERA tient à remercier tous les bénévoles sans qui ce festival ne pourrait avoir lieu ainsi que la municipalité, IDEAL 32 et la casino partenaires indispensables à ce festival.

Sans bruit mais avec une solide détermination face à certaines interrogations bien légère au vue du travail consenti, les membres de l'association ouvrent leurs portes à tous pour continuer à faire progresser ce rendez-vous.

Si le challenge vous intéresse, ou si vous avez une idée, ou bien d'autres choses positives, vous pouvez contacter Jean-Jacques RINALDI au 05 62 68 12 59 ou au 06 07 12 60 53.



V. C. C. R. Gers Basket :

Le VCCRGB vient de tourner une page. Après de nombreuses années au plus haut niveau amateur, l'heure est à la reconstruction.

L'objectif ambitieux est la remontée en Nationale 1. Pour cela, le nouveau duo d'entraîneurs, **Jérôme Séailles** et **Jean Luc Clet**, compte sur l'expérience des quatre cadres déjà présents la saison dernière: **Xavier Pasut**, **Cédric Leuly**, **Frédéric Zadro**, et **Dimitri Salles**.

Conjugués aux arrivées de l'expérimenté ailier américain **Chris Coleman**, aux jeunes **Lionel Laout** du Mans, **Sylvain Ducros** de La Pontoise et au retour de **David Encausse**, après une année réussie à Colomiers, tous sont prêts à relever le défi.

De belles joutes en perspectives dans une poule où nous retrouverons de nombreuses équipes landaises (Hagetmau, Serres Gaston, Monségur, Horsarrieu et Mont de Marsan), le Garonne B.C., équipe phare du Lot et Garonne et le derby avec le voisin auscitain.

L'équipe II a également son nouveau duo, **Antoine Gheysen** et **Michel Bachère**. Avec très peu de changements, (seul départ notoire, **Nicolas Layec**), le renfort d'anciens du club (**Devalle**, **Borie**), l'arrivée de quelques jeunes (**Lapart**, **Ménaspa**, **Ducor**, **Ruop**, **Angéléri**, **Maillou**) et les cadres (**Thore**, **Cassin**, **Raoul**, **Erguy**, **Baurens** et **Réau**), tous travaillent pour que cette saison soit une nouvelle réussite sportive.



Club Beau Soleil :

Le 19 juin, les adhérents du Club Beau Soleil ont pris la route pour une balade en Bretagne.

Ils sont arrivés le soir à **Fouesnant**, petite ville où ils étaient attendus dans un hôtel très sympathique. Les jours suivants la visite de cette belle région furent: **Pont-Aven** célébré par les peintres, et reconnu pour ses délicieuses galettes qu'ils ont dégusté au cours d'une visite guidée de la biscuiterie.

Puis la pointe de **Permarch**, le calvaire de **Tronoën**, le phare d'**Eckmult** et le port du **Guilvinec** figurent parmi les merveilles de la région.

Visite de **Pleyben** et son majestueux enclos, la presqu'île de **Crozon**, sauvage avec ses falaises où le pittoresque et le grandiose se côtoient. Escapade au bout du monde pour rejoindre la pointe du **Raz**, puissant éperon de granit qui lutte inlassablement avec la mer. Descente vers la baie des Trépassés pour visiter **Locronan**, témoin d'un passé prestigieux, ce petit village offre aux yeux des visiteurs un ensemble architectural unique en Bretagne. Visite de **Concarneau**, sa ville close et ses superbes remparts, **Quimper** et sa magnifique cathédrale. Une croisière promenade à **Brest**, a permis de découvrir une des plus belles rades d'Europe.

Ils ont passé une semaine très agréable, avec une guide compétente, qui a su mettre en valeur cette région et ses habitants pour le plaisir de tous.

Puis le 27 juillet, en compagnie de ses amis de la **FNACA**, le club Beau Soleil a passé trois jours au **Puy du Fou**.

Dans un magnifique parc ombragé, ils ont admiré de nombreuses animations dont la Cinercénie avec son spectacle grandiose et magique qui leur a fait vivre une soirée inoubliable.

Beaucoup de souvenirs de ces deux voyages, et des autres, et le club vous donne rendez-vous en 2007, pour de nouvelles aventures.

Nos lotos sont toujours présents et nous vous remercions de votre présence à tous.

L'assemblée générale se tiendra courant janvier, et nous attendons vos lettres de candidatures pour le bureau.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Association des Parents d'Elèves :

L'Assemblée Générale du 13 juin 2006 a entériné le renouvellement du bureau comme suit :

Co-Présidence : Line Darriolat et Laure Dubois
Trésorière : Céline Jean
Trésorier Adjoint : Jean-François Zumalacarregui
Secrétaire : Anne Oeuillard
Secrétaire Adjointes : Agnès Gillot et Maryline Rinaldi
Membres : Chantal Bonnet; Françoise Bourdieu, Valérie Cazarre et Elisabeth Hygonnenq

LA BOÏTAMÔME

Après quelques jours de fermeture, la Boïtamôme a rouvert ses portes à l'occasion de la rentrée scolaire.

Nous constatons une augmentation régulière de la fréquentation du centre de loisirs pour la période de janvier à août 2006.

Diverses activités ont été proposées aux enfants de Castéra et des communes voisines, mais aussi à ceux des vacanciers durant l'été.

Les Camps :

- Un camp de ski à Val Louron
- Un camp à l'océan à Labenne
- Un camp de montagne à Arreau

Les Journées :

- Les matins piscine à l'établissement thermal (les mercredis)
- La visite de la ferme de M et Mme Buffo
- La visite de la boulangerie « La Boulange »
- La visite de la caserne des pompiers

- Le petit loto du centre
- Trois fois Mc Do et cinéma
- Randonnée jusqu'à l'hippodrome
- La ludothèque
- Préparation du Carnaval
- La patinoire de Blagnac
- Walibi à Agen
- L'accro branches à Pavie
- Le Youpi Parc à Toulouse
- Le Zoo de Plaisance du Touch
- Le canoë à Beaucaire

Sans oublier les animations au quotidien, le travail manuel, la peinture, le bricolage, les jeux de plein air, les sports collectifs, les baignades et pique-nique à la base de loisirs, les jeux au Bois de La Garenne.

Les Projets à Venir :

- Eco-Citoyenneté et Education relative à l'environnement
- Participation au club d'échecs
- Recommencer l'activité Fleurs et Jardins
- Animation Théâtre avec La Petite Pierre
- FIL ROUGE DE L'ANNEE : LES METIERS

FREQUENTATION DU C.L.A.E. (en nombre d'enfants)

	2003-2004	2004-2005	2005-2006
AOUT		50	
SEPTEMBRE	521	426	657
OCTOBRE	361	329	554
NOVEMBRE	472	462	826
DECEMBRE	384	286	528
JANVIER	408	459	851
FEVRIER	266	270	505
MARS	545	525	831
AVRIL	390	341	654
MAI	477	578	690
JUIN	501	683	924
JUILLET	29	173	192
TOTAL	4 354	4 582	7 212

+ 57 %

FREQUENTATION DU C.L.S.H. (en nombre d'enfants)

	2003-2004	2004-2005	2005-2006
SEPTEMBRE	38	32	72
OCTOBRE	155	175	154
NOVEMBRE	66	37	89
DECEMBRE	46	56	82
JANVIER	33	38	64
FEVRIER	113	192	219
MARS	84	102	71
AVRIL	178	182	181
MAI	39	68	181
JUIN	56	117	86
JUILLET	406	365	441
AOUT	150	124	177
TOTAL	1 364	1 306	1 998

+ 53 %

la
petite
pierre

La Peyrette
32360 JEGUN
05 62 68 19 00
fax 05 62 68 19 01
www.petitepierre.net
petitepierre@free.fr



Visitez notre site internet : www.petitepierre.net

Vous voulez recevoir nos infos ? Envoyez-nous votre email à petitepierre@free.fr

FESTIVAL N'Amasse pas mousse 15-16-17 septembre 2006

L'édition 2006: une édition exceptionnelle



Plus de vingt spectacles en trois jours, 50 bénévoles, une trentaine d'artistes venus de toute la France par solidarité artistique, un public nombreux malgré la pluie...

A tous les égards cette 5ème édition, édition de soutien, fût particulière.

Si, de mémoire de Petite Pierre, le ciel avait toujours été clément l'arrivée de la pluie dès le jeudi nous a obligé à actionner le plan B: en 24 heures, la salle du bas de la mairie fût aménagée, pendillons noirs et gradins, de quoi ne rien envier aux salles de spectacles. Le programme étant très riche un deuxième et un troisième espace furent investis: la salle du haut de la mairie et la grange del Bodegon. Cette dernière a accueilli l'espace bar où chaque soir les concerts se sont succédés.



C'est d'ailleurs là que l'apéritif officiel nous a réunis le samedi soir, en présence du Maire de Castéra-Verduzan, de Christiane Barrieu représentant la commune de Jégun, de Michel Baylac président de la Communauté de communes Coeur de Gascogne, de Raymond Vall président de la commission culture à la Région et représentant le Président du Conseil Régional et le Sous Préfet. Leur prise de parole fut pour chacun émouvante avec pour seul mot d'ordre "continuez votre action de culture en milieu rural, ne baissez pas les bras, battez vous, nous sommes à vos côtés!"

Alors oui nous ne nous arrêterons pas là, nous continuerons à lancer nos appels à bénévoles pour la réalisation de notre chantier, à proposer des ateliers de théâtre aux enfants et à amener des spectacles à la Petite Pierre et dans les villages. Et l'année prochaine nous vous promettons un 6ème n'amasse pas mousse tout aussi fort et avec plus d'attentions pour les enfants!!



Un grand merci à

la Mairie de Castéra-Verduzan, Ideal 32, les Thernes, le camping la plage de Verduzan ~ restaurant El Bodegon ~ le Salon des Fontaines ~ le restaurant le Florida ~ le 8 à huit ~ le tabac, presse, loto Noël ~ la brocante Didier Gefflaut ~ Gascogne Autos, taxis, ambulances ~ VSL Soubiran.

*La photographe Isabelle Orain était là pour immortaliser la journée du samedi.
Ses photos sont en ligne sur le site: <http://isabel.o.free.fr>*

**LES ATELIERS THEATRE DE LA PETITE PIERRE REPRENDRONT
AU MOIS D'OCTOBRE.**

Avec le soutien de l'Europe, Etat, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Conseil Général du Gers,
Pays d'Auch, Communauté de Communes Coeur de Gascogne,
Communes de Castéra-Verduzan, Castillon, Cézan, Jégun, Lavardens et Rouffiac



Associations, Sociétés et Clubs Castérois

- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdte Mme SABATE M, Av. de la Ténarèze, Castéra Verduzan, 06 85 43 90 74
- **V C C R G Basket** : Co-Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93
- **Club d'Echecs**: Castéra-Verduzan, 06 80 83 02 96
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 77
- **Festif' Pompiers Castéra**: Pdt M RINALDI JJ, Castéra-Verduzan 06 07 12 60 53
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Co-Pdt M ESTINGOY F. et MOULEDOUS S. Castéra Verduzan, 05 62 68 15.71
- **Foyer des Jeunes** : Pdt M PORTAL Jacques, Monferret, Ayguetinte, 05 62 68 14 47
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 68 19 00
www.petitepierre.net; petitepierre@free.fr
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme** : Pdt M RAMOUNEDA B, av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdtes Mmes DARRIOLAT L. et DUBOIS L., Castéra Verduzan, 05 62 68 19 86
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, LeHiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE:

*Dimanche 15 : Loto du Club Beau Soleil à 15 heures
Mairie de Castéra Verduzan.*

*Lundi 16 : Courses hippiques; 6 courses d'obstacles (haies, steeple et cross)
à 14 heures, hippodrome de Baron.*

*Lundi 23 : Courses hippiques; 7 courses de plat
à 14 heures, hippodrome de Baron.*

DECEMBRE:

Vendredi 8 et Samedi 9 : Téléthon : animations musicales, randonnées, ...

